COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE du 9 septembre 2025

convocation du 4 septembre 2025

Présidente: Mme Laurence DUVAL, Maire

Présents: Mesdames: Laurence DUVAL, Maud CADARIO, Agnès SERGENT

Messieurs: Michel TRONEL, Francis VALLET-DUCLOS, René GOBEAUT, ,

Dominique MULOT, Vincent SORET, Christophe LEROUX, Cyrille DESORMEAUX

Absents excusés :

Jean GRUMIAUX pouvoir à Dominique MULOT

Absente: Madame Pauline DUPONT

Secrétaire de séance : Agnès SERGENT

La Séance est ouverte à 20h30

1. Approbation du compte rendu du 24 juin 2025

Après lecture du compte rendu de la dernière réunion de conseil par Mme le maire, le conseil municipal vote son approbation.

2. Délibération : Plan de financement des travaux de la salle polyvalente

Mme le Maire expose :

Le projet initial, délibéré le 9 janvier 2024 avec un plan de financement de **839 358,09 € HT**, a été revu plus modestement afin de permettre son financement. Un nouveau plan de financement doit donc être déposé. Le coût prévisionnel des travaux s'élève donc à : 203 745.37€ HT

Mme le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible aux subventions de l'Etat (Fond Vert) Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité : :

- adopte le projet : Travaux énergétiques de la salle polyvalente pour un montant de 203 745.37€ HT
- adopte le plan de financement ci-dessous, suivant le résultat des subventions

DEPENSES		НТ	RECETTES	нт
Architecte MANIÈRE	Mission maitre d'œuvre	24 769,89 € Emprunt commune 60%	122 247,22 €	
A2C Contrôle	Contrôle diagnostic Amiante	2 595,00 €	Fond Vert 40%	81 498,15 €
FABRE	Rebouchage fuites toiture	1 852,00 €		
Isolation intérieure	Rabaissement plafond et isolation coté latéraux	60 592,00 €		
Chauffage et Climatisation	Chauffage	59 572,23 €		
Electricité	Main d'oeuvre + fournitures	23 025,68 €		
Isolation plancher	protection parquet pendant travau	1 247,40 €		
Maconnerie	Dalle CTA faite en interne			
SIEGE	Accompagnement à la rénovation	1 211,17 €		
	Extension Réseaux	22 360,00 €		
SOCOTEC	Mission contrôle CT + SPS	6 520,00 €		
Total		203 745,37 €	Total	203 745,37 €

3. Défense incendie « Le Boulay » : installation de poches d'eau :

a) Madame le Maire informe que nous sommes dans l'attente de devis pour l'installation des 2 poches à incendie dans le hameau « Le Boulay » ; le choix sera fait lors de la prochaine réunion de conseil.

b) La mise à disposition de terrains privés pour l'installation des poches d'eau sera réglementée par la signature d'une convention, avec les propriétaires concernés. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder une indemnisation annuelle de 300 € par lieu.

4. ENEDIS: Proposition du raccordement de la salle polyvalente

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE devra entreprendre des travaux de raccordement de la salle polyvalente, dès que l'extension des réseaux sera faite, dans le but d'avoir la puissance suffisante pour alimenter le bâtiment.

Enedis nous a transmis un devis pour ce raccordement pour un montant de 1941.70€ HT

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise :

- Madame le Maire à signer la proposition financière, ainsi que tous documents y afférents.

5. CDC du Pays du Neubourg : Projet aménagement mobilité douce

Mme le Maire informe que dans le but de développer des solutions de mobilités douces pour les habitants du pays du Neubourg, la Communauté de Communes s'est engagée dans un schéma afin d'aménager des itinéraires sécurisés pour la pratique du vélo et de la marche sur le territoire.

La CDC nous a transmis une proposition de schéma pour connaître notre position sur les propositions d'aménagement sur notre commune.

Après discussion, le conseil municipal donne à l'unanimité un avis favorable au projet proposé d'aménagement de « mobilités douces » annexé.

6. CDG27: Délibération renouvellement à l'adhésion du référent signalement

Madame le Maire indique que la convention proposée par le Centre de gestion de la FPT de l'Eure aux collectivités et EPCI du département de l'Eure, souhaitant bénéficier du dispositif concernant le référent signalement et ce, selon les termes suivants : Mise à disposition du référent signalement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure est arrivée à échéance depuis le 31 aout 2025. La présente convention est valable du 1^{er} septembre 2025 au 31 aout 2029.

La tarification servant de base à la facturation est fixée par le conseil d'administration du Centre de Gestion de l'Eure et pourra être réévaluée annuellement par ce dernier.

Après discussion le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention à intervenir avec le CDG 27 et ce, selon les termes ci-joint.
- D'autoriser Madame le Maire à procéder aux formalités afférentes

7. CDC du Pays du Neubourg : Répartition des sièges communautaires

Mme le Maire rappelle que la répartition des sièges au sein de la communauté de communes s'effectuait dans le mandat précédent 2020-2026 selon les règles du droit commun.

Pour le prochain mandant 2026-2032, le Conseil municipal ne demande aucune répartition dérogatoire, et décide de maintenir la répartition sur la base de droit commun.

8. Sauvegarde des données administratives et assistance informatique

Mme le maire informe que nous avons sollicité auprès de DELTAWORK du Neubourg, deux devis pour une mise en place d'une solution de sauvegarde de données et d'assistance informatique afin de s'assurer le stockage sécurisé de nos données, permettre le partage des fichiers entre les différents postes de travail de la marie et avoir la possibilité de travailler à distance. Le coût de l'équipement et de l'installation s'élève à 625,00€ HT, la téléassistance et la sauvegarde des données sur cloud s'élève à 183,33€ HT/an.

Un autre devis avait été demandé auprès de « Le monde binaire » de Rouen, pour un montant annuel de 3348€ HT.

Le conseil municipal valide les devis de DELTAWORK et autorise Mme le maire les signer.

9. Devis mise en service de la structure de jeux Terrain Multisports

Mme le maire informe que suite à la mise en place de la nouvelle structure de jeux pour les enfants au terrain multisports, nous avons demandé à l'entreprise SOCOTEC de nous établir un devis pour sa mise en service du jeu afin de garantir sa conformité aux normes en vigueur. Le devis s'élève à 180.00€ TTC. Le conseil municipal a validé le devis et autorise Mme le maire le signer.

10. Devis motorisations volets roulants à l'école

Mme le maire informe que nous avons fait appel à deux prestataires pour le remplacement de 2 motorisations de volets à l'école qui sont hors service.

Jean-Luc LEROY (Crosville la Vieille) pour un montant de 755.34€ HT

Menuiserie FRANCONVILLE (Incarville) pour un montant de 551.44€ HT

Après discussion, le conseil municipal décide de retenir la Menuiserie FRANCONVILLE et autorise Mme le maire à signer le devis.

11. Questions diverses

- Visite de la salle polyvalente de Bosgouet : mardi 23 septembre 2025 à 17h30
- Proposition de motoriser la porte de garage de la mairie : en attente de devis
- Renseignement sur API Superette Solitaire
- Nettoyage de la toiture de la mairie : Devis reçu de l'entreprise JM TOITURE en attente d'une autre proposition

Dates à retenir :

Prochain conseil municipal : mardi 14 octobre 2025 à 20h30. (Les dates annoncées restent prévisionnelles et sont confirmées par affichage de la convocation).

La séance est levée à 22h55